



CHRISTIAN CAMBON

SENATEUR
DU
VAL-DE-MARNE

www.senateurump94.fr

VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA DÉFENSE
ET DES FORCES
ARMÉES

PRÉSIDENT DU GROUPE
INTERPARLEMENTAIRE
D'AMITIÉ FRANCE-MAROC

www.groupe-francemaroc.fr

MAIRE
DE
SAINT-MAURICE

Débat sur la motion référendaire concernant le projet de loi sur le mariage et l'adoption aux couples de même sexe.

Intervention de Christian Cambon

En séance du 05 avril 2013

« Cette motion référendaire, nous l'adressons solennellement au Président de la République de soumettre à referendum ce projet de loi. A lui qui a revendiqué tout au long de sa campagne de garantir l'unité nationale, il appartient maintenant de rétablir la concorde nationale que ce projet de loi met à mal.

Cette demande est légitime. Un bouleversement aussi profond de notre société, de ses symboles et de ses valeurs mérite bien que le peuple donne son avis.

Il était assez cocasse, du reste, d'entendre ce matin notre collègue Jean-Michel Baylet rappeler avec quelle force la Gauche avait exigé un referendum au sujet de la réorganisation des services postaux, et de voir aujourd'hui le refuser pour une question sans doute de peu d'importance, la place du mariage dans le statut de la famille.

Or comme Gérard Longuet l'a rappelé ce matin, ce débat, vous l'avez voulu, mais la société française s'en est emparé. Nous sommes nombreux à être (encore...) des élus territoriaux. Or, il n'est de jour où nous ne soyons questionnés, interrogés, ou mis en cause sur ce sujet. Nos concitoyens nous demandent même l'organisation de débats locaux pour mesurer les conséquences incalculables d'un tel changement. Ne méritent-ils donc pas de donner leur avis ? N'ont-ils pas droit d'exprimer leur approbation, ou leur opposition à ce projet ? Mais que craignez vous, vous qui si souvent faites appel au peuple ? Puisque les sondages sont « favorables », avez-vous peur de sa réponse ? En ces temps de disette de popularité, voilà qui vous aiderait. Alors pour contrer cette motion, vous avez évoqué tous les arguments possibles :

- *L'accusation d'homophobie. Mais il n'y a pas d'homophobie ici, sur aucun banc dans cet hémicycle !*
- *Sociétal n'est pas social, dites vous, mais croyez vous sincèrement qu'une telle controverse s'arrête à une telle dialectique ?*
- *Alors on va chercher l'explication constitutionnelle et ce fameux article 11. Sa rédaction visant « la politique économique, sociale et environnementale » n'a-t-elle pas, justement, été utilisée pour couvrir le spectre le plus large de l'action de l'Etat ?*

Méfiez-vous des commentateurs, référez vous plutôt à ceux qui, tel le Général de Gaulle, en 1962, ont utilisé le référendum pour faire parler le peuple contre l'avis de tous les juristes les plus chevronnés qui parlaient d'un coup de force que l'approbation des urnes ne suffisait pas à absoudre. Or cette



réponse n'a-t-elle pas refondé notre propre constitution, par le seul jeu de la légitimation populaire ?

Non, le recours à la sagesse populaire n'est pas toujours la résurgence du populisme, lorsque des questions fondamentales se posent à notre société.

Or vous le savez, ce projet de loi divise les Français. Ce n'est pas en utilisant les moyens dérisoires de faux décomptes de manifestants, que vous tarirez les cortèges d'opposants, d'hommes et de femmes de bonne foi, qui, voyant qu'on ne les écoute pas, n'ont plus qu'à descendre dans la rue pour se faire entendre.

Nous pouvons, nous aussi, vous opposer les analyses juridiques extrêmement argumentées de juristes, de professeurs de droit tels le Professeur Mainguy de l'Université de Bordeaux, le Professeur Mathieu et bien d'autres qui rapportent que ce qui relève de la famille relève du social. Ils rappellent aussi que le préambule de la constitution de 1946 traite de la famille comme un élément de la protection sociale.

Alors le Président de la République et sa Majorité peuvent jouer sur les mots, se prêter à des exercices de contorsion intellectuelle. Vous dites que c'est l'une de ses promesses électorales, qu'elle a été avalisée par le peuple Français par son élection. Une autre promesse, plus importante celle-là, était de faire baisser le chômage. Mettez donc plus d'entrain à la mettre en œuvre, elle vous réconcilierà sûrement avec les Français qui en doutent !

Alors bien sûr, nous allons soutenir cette motion référendaire, et vous invitons à faire de même, chers collègues.

Votez-là, que vous soyez favorable au mariage pour tous ou que vous y soyez opposés, sur un argument qui emporte les autres :

Au-delà de nos responsabilités parlementaires, lorsqu'un pilier essentiel de la société est en jeu, la parole du peuple est un fondement de la démocratie. »